

Nouveau service / Innovation

BILAN KINE - bilankine.fr :
Votre Bilan Kiné réalisé en quelques instants, simplement.
Imprimable ou envoyable par mail.

Bilans Kiné Rapides & Pro. Personnalisables, facile, intuitif.

Paris, le 01 novembre 2018

Le Bilan Diagnostique Kiné est obligatoire avec obligation de le transmettre au médecin depuis le 29 juillet 2009.

La question de l'édition du bilan, de son support et des modalités de transmission au médecin prescripteur reste complexe pour de nombreux kinés.

BILAN KINE propose une solution simple et rapide, économe en clics et presque sans texte pour créer des bilans professionnels immédiatement envoyables aux prescripteurs et conformes aux obligations CPAM.

Sur mobile, tablette ou PC, BILAN KINE est une application web qui permet de réaliser et envoyer un BDK en moins de 5 minutes.

(abonnement : 35€TTC/ mois)

BILAN KINE c'est simple et rapide

Pour chaque articulation, 3 possibilités :

1. Vous utilisez le « **bilan rapide** » pour optimiser votre temps et réaliser un bilan en 3 minutes chrono.
2. Vous utilisez l'un des nombreux **score fonctionnels** (Score de Constant, Tinetti, Womac, etc.)
3. Vous réalisez votre « **bilan personnalisé** » en choisissant les éléments que vous souhaitez mesurer et voir apparaître.

Une fois terminé, vous pouvez envoyer une version PDF du bilan par mail au prescripteur directement depuis l'application, ou vous pouvez copier-coller le contenu dans votre éditeur de texte habituel.

(abonnement : 35€TTC/ mois)

BILAN KINE : ergonomie et pédagogie

bilankine.fr a été conçu en gardant à l'esprit les éléments suivants :

- Les formulaires doivent être les plus intuitifs possibles, l'utilisateur comprend immédiatement comment ça marche.
- Le bilan et la manière dont sont posées les questions doivent permettre au Kiné de retrouver instantanément le sens d'un bilan qu'il n'a pas réalisé depuis longtemps.

- Certains bilans peuvent être réalisés par le patient, l'application permet d'être verrouillée en **mode patient** pour encore plus d'efficacité.

Les problèmes que BILAN KINE vous aide à résoudre

- Perte de temps : le bilan est réalisé en quelques minutes seulement.
- Mise en conformité : en utilisant Bilan Kiné, vous êtes sûr.e que vos bilans sont conforme aux exigences de la CPAM
- Formats de document : les bilans réalisés à l'aide de Bilan Kiné sont exportables facilement en PDF

Ils ont testé et approuvé

« Excellent outil pour faire des bilans simples et efficaces, stockage des bilans illimité. Inventeurs de l'application très réactifs sur toutes demandes d'ajout ou d'amélioration. » - Justine Palazy, kiné à La Crau

« Je recommande ce bilan pour plusieurs raisons :

- Il permet de structurer son bilan avec les différents points qu'il énumère
- Il mâche le travail avec les différentes propositions et permet un gain de temps énorme !!
- Facile d'utilisation, on se laisse guider.

C'est un achat utile et constructif. » - Laurence Garbil, kiné à Montalba le Château

Basile Bernard et Benjamin Miltat, créateurs de BILAN KINE

« Les services spécialisés (hôpitaux, cliniques) n'ont qu'une seule fiche de bilan ; en libéral nous sommes généralistes. Je voulais rassembler toutes mes fiches sur mon smartphone pour les avoir dans chaque salle du cabinet ainsi qu'à domicile et transmettre facilement mon bilan aux médecins. C'est cette volonté qui a conduit à la création de BILAN KINE.» - Benjamin Miltat, kiné, co-fondateur de BILAN KINE

« Le temps est très précieux. L'optimisation du temps passé sur une tâche sans sacrifier la qualité du travail fourni est primordial pour moi. En proposant les nombreuses innovations de BILAN KINE, je permets aux kinés de passer plus de temps sur les soins proprement dits. L'idée que l'on puisse améliorer les soins apportés aux patients en étant informaticien m'amuse beaucoup ! » - Basile Bernard, ingénieur, co-fondateur de BILAN KINE

A propos de Miracles SAS

Miracles SAS est la société éditrice de l'application web Bilan Kiné, et dispose d'un bureau à Paris et un autre à Perpignan.

Fondée en 2011, Miracles SAS édite d'autres services de contenus en ligne à l'attention des particuliers comme « Je suis nul en informatique » et « Je me suis fait larguer », best seller 2014 en psychologie de couple sur Amazon. Elle fournit également des grands groupes en contenus exclusifs (météo du surf de Tahiti diffusés sur portail télécom)

Contacts

Basile Bernard - 06 74 72 05 01 - basile@bilankine.fr

Benjamin Miltat - 06 71 81 46 40